



### **Personnes présentes : 10**

Madame Christine TILLARD / Madame Marie-Claude JOLIVET / Madame Aurore SOUCIN / Madame Martine BERNARD / Madame Audrey GALLAIS / Madame Sylvie MORANT / Monsieur Richard VALLET / Monsieur Emmanuel FESTAL / Madame Anne DANQUIN-DAVENPORT / Jean-Luc BLOIS / Jean-Marc PAILLE

### **Personnes excusées : 6**

Monsieur Dominique MARCHESIN / Monsieur Yves POUJADE / Madame Marion RENARD / Madame Jehanne GRANGER / Madame Annie BOYER / Madame Sophie BERTON / Monsieur Christian VIGNET /

### **Nombre de personnes absentes :**

La réunion a débuté à 14h47

Madame Christine TILLARD, présidente de l'association, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

Puis s'en est suivie la lecture du rapport moral pour l'année 2020/2021. En introduction de cette partie, chaque membre du bureau, a évoqué les valeurs de l'association A.D.R.I.E.N. ces valeurs qui constituent le fondement même de cette association.

Puis s'en est suivie l'étude de l'évolution du nombre d'adhérents et du nombre de familles reçues. En effet, on remarque une grande cassure en 2020, qui s'explique par les nombreux confinements, qui ont freiné les activités de cette association. Mais une très belle progression pour l'année 2021, ainsi qu'un élargissement de la zone géographique des adhérents et familles reçues. Les deux raisons principales de cette augmentation, sont le recrutement d'une neuropsychologue, mais aussi la mise en place d'une nouvelle communication.

Madame Christine TILLARD, a ensuite fait état des diverses subventions reçues, mais aussi celle en attente de la mairie de Chevanceaux.

Madame Marie-Claude JOLIVET, présidente adjointe, a évoqué chaque partenaires de l'association afin de les remercier pour leur soutien et accompagnement dans chacun de nos projets. Comme l'a souligné la vice-présidente, nous avons besoin de ces partenaires afin d'assurer la pérennité de notre association.

Madame la présidente a souhaité également mettre à l'honneur les bénévoles, membres du conseil d'administration. Elle a souligné le fait que tous les membres du bureau sont complémentaires, travaillent ensemble dans un climat convivial, et qu'elle souhaite valoriser au mieux les compétences de chacune.

Cette partie s'est achevée par la présentation de l'équipe médicale de l'association A.D.R.I.E.N.

***A la fin du rapport moral, aucune question ne fut posée, il a été approuvé à l'unanimité.***



Madame Christine TILLARD, introduit la deuxième partie, en évoquant la particularité de cette année qui vient de s'écouler. La crise sanitaire du Covid-19, ayant marqué un arrêt dans les activités de l'association, elle a su tirer profit de cette période afin de travailler sur des projets de développement.

Les membres du bureau ont dressé le bilan de l'activité 2020/2021, qui comporte la concrétisation de 15 projets au total.

- ▶ Être reconnue association médicale par l'ARS. Cette demande fut refusée car nous sommes une association loi 1901, et non un établissement médical.
- ▶ Être intégrée à la plateforme du PCO, afin d'assurer une meilleure prise en charge et suivi des enfants atteints de troubles « DYS ». Cette demande fut également refusée, car nous sommes une association.
- ▶ Le recrutement d'une neuropsychologue afin de poursuivre notre mission première, venir en aide aux enfants souffrant de troubles de l'apprentissage. Ce recrutement a impacté la trésorerie de l'association, car elle a dû faire des investissements pour du matériel, mais aussi pour un local, afin qu'elle puisse exercer dans les meilleures conditions possibles.
- ▶ Une réévaluation des tarifs de l'association, afin de pallier aux nouvelles dépenses de l'association.
- ▶ L'obtention de l'agrément « Jeunesse éducation populaire », qui fut également refusé.
- ▶ La communication, qui est un projet entrepris depuis 2020, et qui fut le plus travaillé cette année. Madame Audrey GALLAIS, chargée de cette partie, nous a présenté la charte graphique, les divers documents conçus, mais surtout la présentation du site Web de l'association. Elle a aussi évoqué le renforcement de la présence sur les réseaux sociaux, comme par exemple la création d'un compte Instagram et Tik Tok, ainsi qu'une chaîne Youtube, animée par Aurore SOUCIN. La secrétaire adjointe a conclu ce projet en évoquant la réalisation d'une courte vidéo informative, présentant l'association.
- ▶ Mise en place de la grande tombola de la rentrée, qui s'est déroulée durant l'été 2021. Le tirage au sort fut réalisé le 05 septembre 2021, le grand gagnant a pu remporter un week-end à Rome.
- ▶ L'organisation d'une journée à Saint-Emilion, ville étape d'arrivée du Tour de France, ainsi qu'un court séjour à Paris, afin de fêter la fin du Tour de France. Malheureusement par manque d'inscrits, ces voyages n'ont pu se réaliser.



- Obtention du diplôme « Atout+ » et « Form+ », remis lors du week-end portes ouvertes en septembre 2021, par Madame Geneviève MANIGAUD (présidente du comité régional de la Nouvelle-Aquitaine).
- La rédaction du projet associatif 2021/2026.
- Renforcer la présence auprès du public au travers de diverses manifestations.
- Amélioration de l'organisation du travail au sein de l'association, en créant des commissions (animation, communication, finances, administration et ressources humaines).
- Formation à la langue des signes en partenariat avec la MFR Services de Chevanceaux, qui a pu être suivie par Madame Emmanuelle ROYER (neuropsychologue), et une bénévole (Madame Aurore SOUCIN).
- La mise en place de projets pédagogiques pour les stages et diverses activités de notre association. En effet, ils traduisent l'engagement de notre association, ses priorités ainsi que ses principes éducatifs.

***A la fin du rapport d'activité, aucune question ne fut posée, il a été approuvé à l'unanimité.***

Madame Aurore SOUCIN, trésorière de l'association, a fait état du rapport financier pour l'année 2020/2021. Le compte de résultat annonce un bénéfice net de 6 363,65 €. Il met en avant les postes de dépenses le plus important à savoir la rémunération du personnel. La trésorière a souhaité noter différents points concernant la trésorerie :

- Le versement de deux années de subvention de la part du CNDS, en un seul et même versement.
- Les aides du gouvernement qui nous permettent l'exonération de charges patronales pour le poste de notre neuropsychologue.
- Le versement d'une subvention de la part de la FDVA, pour soutenir l'association dans ses projets de voyages, et qui sera utilisée l'année prochaine.

***A la fin du rapport financier, aucune question ne fut posée, il a été approuvé à l'unanimité.***

Les membres du bureau ont présenté les 10 projets pour l'année 2021/2022. L'association ayant besoins de fonds pour mener à bien ses différentes missions, elle envisage de faire des demandes de subventions et de créer un dossier de partenariat.

Afin de faciliter l'accès à diverses activités mises en place par l'association, à certaines familles en difficulté financière, l'association souhaite obtenir l'agrément de la CAF. Celui-ci permettrait



Association A.D.R.I.E.N.  
Parce que chaque enfant est une  
grande découverte

# Compte rendu

Assemblée générale du 23 octobre 2021

de régler les stages et divers ateliers avec le "Chèque Vacances" ; surtout que l'association a pour ambition de proposer de nouveaux ateliers (danse et expression corporelle, café rencontre parents, soutien scolaire adapté aux enfants « DYS », journée parents-enfants).

L'association A.D.R.I.E.N, souhaite s'inscrire dans une démarche de développement durable, en intégrant la plateforme RSO (responsabilité sociétale des organisations), gérée au plan national par le CNOSF (comité national olympique et sportif français), ou soutenu sur plan local par la FSCF.

Dans l'objectif d'améliorer le suivi des enfants atteints de troubles « DYS », l'association a pour objectif de recruter 2 orthophonistes, qui exerceraient sur la commune de Chevanceaux. Pour faciliter le dépistage des troubles « DYS », le plus précocement possible, le conseil d'administration travaille sur le projet de formations adultes certifiantes. Et émet le souhait de créer un établissement scolaire afin d'offrir à ces enfants un enseignement adapté, pour leur permettre de suivre un cursus scolaire, et faciliter une insertion dans la vie active.

L'association attend une amélioration des conditions sanitaires afin de proposer à nouveau des sorties et escapades, pour offrir aux familles un moment de rencontres, de partage et de plaisir.

***A la fin de la lecture des projets 2021/2022, aucune question ne fut posée, ils ont été approuvés à l'unanimité.***

Madame Aurore SOUCIN, trésorière, reprend la parole afin de nous exposer le budget prévisionnel pour les 3 prochaines années. On notera ainsi un déficit de 1 007,00 € pour l'année 2021/2022, et que l'association redevient bénéficiaire pour les années suivantes.

Pour terminer cette assemblée générale, Madame la présidente a remercié les personnes présentes, ainsi que tous ses partenaires.

***Fin de la séance : 16H00***